

16

RAPPORT ANNUEL 2016



Die Organisationen von Menschen mit Behinderungen
Les organisations de personnes avec handicap
Le organizzazioni di persone con handicap

16

► Sommaire

Editorial	3
AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap – Décidons ensemble!	4
Toujours une longueur d'avance	6
L'égalité, c'est la base !	11
Aller à l'essentiel.....	15
Secrétariat romand : une caisse de résonance	19
41 Organisations membres + secrétariat général = AGILE.CH.....	23
Sous le signe de la consolidation.....	25
Recherche de fonds : une entreprise ardue	27
Maintien de la pression sur les coûts.....	29
Bilan	31
Résultat de l'exercice comptable	32
Rapport de Révision.....	34
Reliée à un réseau.....	36
Organisations membres	38
Organisation.....	41
Impressum.....	43

► Editorial: AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicaps

En complétant ainsi le nom de son association, AGILE.CH entend montrer que les personnes en situation de handicap ont la parole, au sein des organisations membres, comme chez AGILE.CH. Le but de l'association faitière est par ailleurs accentué: l'entraide doit être renforcée. Le fait d'être soi-même concerné par le handicap n'est pas un critère de qualification suffisant. Les comités des organisations d'entraide ont en effet besoin de femmes et d'hommes en situation de handicap qui, parallèlement à leur engagement dans l'organisation, poursuivent leur formation. Pour AGILE.CH, les membres du comité doivent également s'investir pour des personnes qui ne vivent pas forcément avec le même handicap qu'eux. L'association faitière a besoin de membres qui aspirent à l'égalité des personnes en situation de handicap. Elle recherche des femmes et des hommes engagés qui s'investissent pour le bien des organisations membres. Tous les comités ont besoin d'être formés de personnes clairvoyantes.

Nos membres nous répètent continuellement qu'il est difficile de trouver des candidates et candidats pour les comités. Ce problème existe également chez AGILE.CH. Ainsi, lors de l'Assemblée des délégués 2016, deux membres émérites du comité qui n'avaient pas renouvelé leur candidature n'ont pu être immédiatement remplacés. Il faut parfois un peu de temps et de patience pour trouver les candidates et candidats adéquats. Nous souhaitons de surcroît avoir au sein du comité des représentants de toutes les régions linguistiques – une difficulté supplémentaire.

En tant que président d'AGILE.CH, je remercie tous les membres de comité qui s'investissent de manière active et proactive pour l'entraide des personnes avec handicap et de contribuer ainsi à avancer de quelques pas sur le long chemin de l'égalité.
Décidons ensemble!

Stephan Hüsler, Président

► AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap – Décidons ensemble !

AGILE.CH est la faîtière des organisations de l'entraide des personnes handicapées en Suisse. Fondée en 1951 sous le nom d'ASKIO (Fédération suisse des organisations d'entraide pour malades et invalides), AGILE.CH compte aujourd'hui 41 organisations membres.

En Suisse, plus de 1,6 million de personnes vivent avec un handicap. Leurs intérêts sont défendus par de nombreuses associations et organisations de tailles très diverses. L'entraide se distingue de l'aide spécialisée. La particularité des organisations d'entraide tient au fait qu'elles sont dirigées par des personnes directement concernées par un handicap.

AGILE.CH s'engage en faveur de l'inclusion, de l'égalité et de la sécurité matérielle des personnes handicapées. La faîtière défend les intérêts de 41 organisations de personnes handicapées au sens d'une politique nationale du handicap. Les organisations membres d'AGILE.CH représentent toutes les personnes handicapées, quel que soit le groupe de handicap auquel elles appartiennent, ainsi que leurs proches.

AGILE.CH se conçoit comme une force politique qui se bat pour le droit des personnes handicapées à mener une vie autodéterminée en tant que membres à part entière de notre société. AGILE.CH s'engage en outre dans les domaines assurances sociales, politique sociale et financière, emploi, intégration professionnelle, formation et mobilité.

Le secrétariat général d'AGILE.CH se trouve à Berne. Il est dirigé par des personnes concernées et emploie 10 personnes sur lesquelles se répartissent 5,5 postes à plein temps. En tant qu'association d'utilité publique, AGILE.CH est dépendante de soutiens financiers. De nombreux donateurs, des institutions privées et publiques apportent leur soutien à AGILE.CH et montent ainsi leur solidarité avec les personnes handicapées.

Chiffres clés

Organisations membres	41
dont membres actifs	29
dont membres solidaires	12
Budget annuel	env. 1 million de francs

► Toujours une longueur d'avance

Une des préoccupations centrales d'AGILE.CH est que les personnes avec handicaps formulent elles-mêmes leurs revendications, et qu'elles puissent les faire valoir au bon moment et au bon endroit. De nombreuses réformes législatives ainsi qu'un référendum ont permis de réaliser aisément cet objectif en 2016. Élément particulièrement réjouissant: AGILE.CH a été invitée par un groupe d'autoreprésentation pour une donner une formation.

AGILE.CH constate avec satisfaction qu'une planification efficace et la prise en compte en temps opportuns de notre comité et de nos organisations membres nous ont permis de relever les nombreux défis de l'année écoulée. Nous avons présenté les projets de révisions de lois à nos organisations membres et discuté, puis arrêté avec elles nos prises de positions lors de consultations. Les organisations membres ont été incitées et soutenues dans la formulation de leurs propres prises de positions, en relevant les spécificités qui sont les leurs, pour les adresser à l'autorité en charge.

Suivre les affaires politiques

Planifier, c'est anticiper et fixer des priorités. AGILE.CH y a procédé aussi en 2016 par une observation en continu des interventions parlementaires et un suivi de leur développement. Les ordres du jour des commissions, publiés sur la page Web du Parlement, comme celles du Conseil national et du Conseil des Etats, sont minutieusement passés sous la loupe. Si nécessaire, des actions sont planifiées et menées. Il peut s'agir de documents explicatifs rédigés à l'intention des parlementaires, puisque les personnes avec handicaps sont expertes dans les domaines qui les concernent, comme c'est le cas pour évaluer la prochaine révision de l'AI. AGILE.CH s'est également adressée aux membres

du Parlement pour les rendre attentifs au fait que les bénéficiaires d'une rente AI sont aussi concernés par le démantèlement des prestations de « Prévoyance vieillesse 2020 », actuellement en cours de traitement, et qu'elles ne doivent en aucun cas être discriminées dans les mesures de compensation.

Rédiger des prises de positions sur les réformes législatives

Jusqu'à fin mars, AGILE.CH s'est exprimée dans le cadre des consultations sur la 7^e révision LAI et sur la réforme de la Loi sur les prestations complémentaires, relevant d'importantes contradictions dans chacun des deux projets. D'une part, les deux textes promettaient en grandes pompes aux assurés des améliorations ainsi qu'un maintien du niveau des prestations. Et d'autre part, des centaines de millions d'économies sont prévues, tant dans l'AI que dans les prestations complémentaires. En collaboration avec nos organisations membres, toutes les failles des révisions législatives ont été détectées, les avantages soulignés et quelques propositions d'améliorations formulées. AGILE.CH n'a pas manqué de critiquer le choix de certains mots, de même que les formules enjolivées. Par « développement continu de l'AI », les organisations de personnes avec handicaps n'entendent pas une dégradation supplémentaire, mais par exemple, un accès non discriminatoire à la contribution d'assistance permettant au plus grand nombre de personnes possible d'avoir une vie autodéterminée.

AGILE.CH a soutenu la proposition de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national de mieux soutenir les parents qui soignent leurs enfants gravement malades ou lourdement handicapés à domicile. Les entretiens explicatifs menés avec les membres de la Chambre du peuple ont certainement contribué à faire avaliser cette amélioration. Au Conseil des Etats maintenant d'accepter cette innovation. En revanche, AGILE.CH s'est opposée aux propositions d'économies à réaliser dans l'AI dans le cadre du soi-disant « Programme de stabilisation 2017–2019 ». Cette fois, comme l'ont prouvé les débats parlementaires durant la session d'hiver, nos efforts ont été vains.

Faire avancer l'auto-détermination

Bien que la Suisse ait ratifié il y a deux ans la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), il reste encore un immense travail d'information et de formation à accomplir, tant sur son contenu que sa mise en œuvre effective. Pour que les personnes avec handicaps puissent par exemple jouir dans les faits du droit à une vie autodéterminée, comme le leur garantit la CDPH, nombreuses d'entre elles dépendent d'une assistance. Durant l'année écoulée, l'experte d'AGILE.CH en la matière a parcouru le pays de long en large pour présenter auprès de diverses organisations et différents publics la convention, les conditions d'octroi de la contribution d'assistance, différents plans stratégiques en faveur des personnes avec handicaps et d'autres sujets similaires.

Renforcer l'autoreprésentation

AGILE.CH est reconnue pour ses compétences et sa longue expérience en matière de représentation des intérêts. La responsable de la défense des intérêts a partagé et transmis ce qui lui tient à cœur au cours de deux soirées qui ont réuni, à Soleure, une dizaine de personnes avec handicaps. Partant de projets concrets, les participants ont défini la meilleure manière d'intervenir, à quel moment et auprès de qui, pour demander par exemple que la commune installe des toilettes publiques propres et sans barrière. Autre exemple : que pourrait entreprendre cette dame pour éviter que tout le monde la tutoie, en dépit du fait qu'elle a plus de cinquante ans et qu'elle a parcouru la planète en fauteuil roulant. Autres questions abordées : quand le budget cantonal est-il élaboré ? Qui y participe ? Quel weekend est prévu pour le prochain festival en plein air de la région ? Avec qui l'organisateur collabore-t-il ? A quel moment lui rappeler les besoins des personnes avec handicaps, du moins ceux qui n'induisent pas sur les coûts ?

D'autres groupes de personnes avec handicaps ont bénéficié des conseils d'AGILE.CH en matière d'autoreprésentation durant l'année écoulée.

Loi sur la procréation médicalement assistée: quels intérêts sert-elle ?

Engagée au sein de la coalition « préférer la diversité à la sélection », AGILE.CH a participé, au printemps 2016, à la campagne référendaire contre la LPMA. La nouvelle loi nous paraissait en effet trop laxiste et imprécise concernant l'application du diagnostic préimplantatoire (DPI).

Au soir du 5 juin, le résultat du scrutin ne fut pas étonnant, sauf peut-être de par l'ampleur du non. Les partisans de la nouvelle loi ont su concentrer leurs arguments sur la détresse des couples stériles. Allait-on les « priver du bonheur d'avoir un enfant sain » en limitant la pratique du DPI ? Sensé éviter la transmission d'une maladie grave, le DPI permet aussi d'« optimiser » les chances d'une grossesse, ce qui n'est pas sans intérêt pour la trentaine de laboratoires et cliniques de procréation médicalement assistée de Suisse.

La question de la prise en charge de la PMA et du DPI par l'assurance-maladie de base n'est par contre toujours pas réglée. Une profonde inégalité de traitement subsiste donc puisque les coûts élevés d'une fécondation in vitro et d'un DPI ne sont pas à la portée de tout le monde.

En dépit de cette défaite dans les urnes, AGILE.CH se félicite d'avoir suscité un véritable débat de société. Il est important que de telles questions éthiques ne soient pas soustraites au débat démocratique, et la discussion est loin d'être close.

AGILE.CH a rédigé en décembre 2016 une prise de position dans le cadre de la consultation sur le projet d'Ordonnance sur la procréation assistée. Dans ce domaine également AGILE.CH a une longueur d'avance.

Chiffres clés

Sièges dans les commissions, groupes de travail, délégations	7
Séances d'une demi-journée / nombre d'heures de travail incluant la préparation	24/127 heures
Nombre de présentations / heures, incluant la préparation	5/42 heures
Nombre de formation, conseils détaillés / Heures, incluant la prépar	19/89 heures

► L'égalité, c'est la base !

10|11

Égalité, inclusion, participation sont des droits fondamentaux auxquels les personnes avec handicaps peuvent prétendre. Pourtant, c'est encore loin d'être une évidence. Parfois ces droits fondamentaux doivent encore être défendus et arrachés de haute lutte. C'est pourquoi le combat en faveur de l'égalité, de l'inclusion et de la participation est le fil rouge de toutes les activités d'AGILE.CH.

En 2016, cet engagement n'a pas toujours été facile. Le Conseil Égalité.ch, qu'AGILE.CH soutient financièrement et dont elle assume la direction, a fait face à de nombreuses difficultés. En raison d'arrêts maladie, d'une surcharge de travail et d'autres empêchements, le Conseil Égalité.ch n'a pas pu être aussi actif que les années précédentes. Par conséquent, en 2016, seules trois réunions du Conseil ont eu lieu sur les cinq prévues, et la Journée de l'égalité a dû être annulée.

Des projets d'envergure...

Comme l'année dernière, le président du Conseil Égalité.ch, Pierre Margot-Cattin, était membre de la délégation suisse à la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU. Il a non seulement pris part à la session, mais à de nombreuses sessions parallèles qui proposaient, comme toujours, des sujets passionnants. Tout aussi précieux sont les contacts avec les participants de différents pays.

Dès 2015, AGILE.CH et le Conseil Égalité ont posé la première pierre d'un projet gratifiant: l'élaboration de la brochure « Sprache ist verräterisch » (La langue est traître) et la collecte de fonds y afférente, via un financement participatif. Imprimée début août, la brochure a été adressée à près de 1300 journalistes, enseignants, personnalités politiques et membres des autorités. Les 700 exemplaires restants de l'édition originale ont été immédiatement mis en vente auprès du grand public, tout comme la deuxième édition dont il ne reste que peu d'exemplaires. Il est particulièrement satisfaisant que différents médias se soient fait l'écho de la « discrimination linguistique des personnes handicapées » suite à cette publication. Une version en français et une autre en italien sont actuellement en préparation, les personnes handicapées n'étant pas discriminées qu'en langue allemande.

Le succès de « Sprache ist verräterisch » a donné à AGILE.CH l'élan pour lancer un deuxième projet similaire: une brochure pour promouvoir les cabinets médicaux et dentaires sans barrières. L'accessibilité aux services médicaux n'est pas encore évidente pour les personnes handicapées et les personnes âgées, de même qu'un traitement adéquat par le personnel médical. Certes, AGILE.CH doit encore se procurer les ressources nécessaires pour publier la brochure, mais celle-ci devrait tout de même pouvoir être imprimée en 2017.

... et de plus petites actions

Vous connaissez certainement ce genre de casse-tête : vous cherchez désespérément une place de stationnement et faites plusieurs fois le tour du quartier pour rien. Les automobilistes handicapés connaissent bien le problème. Il est particulièrement frustrant que la place de stationnement pour handicapés soit occupée par une personne non autorisée. C'est pourquoi, fin août, AGILE.CH a mené pendant tout un après-midi une action de sensibilisation dans la Herrengasse de Berne. L'action s'est déroulée sous le slogan : « Je m'en vais tout de suite, je fais juste un saut à la poste ! ». Les personnes handicapées n'entendent que trop souvent cette exaspérante et discriminatoire excuse. C'est pourquoi AGILE.CH, avec le soutien des personnes concernées et de la Conseillère nationale Christine Häslar, a occupé avec des fauteuils roulants les places de stationnement, distribué des tracts aux passants et tenu un stand d'information.

Le fait que les personnes avec handicap qui ne puissent pas écrire à la main doivent supporter les coûts et ne reçoivent aucune aide financière lorsque qu'elles souhaitent rédiger un mandat ou un testament est une situation de discrimination. AGILE.CH et le Conseil Égalité.ch sont intervenus auprès de l'Office fédéral de la justice à ce sujet. En 2016, l'Office était chargé de réviser le droit successoral. Il a accepté d'examiner notre demande avec bienveillance. Il reste à espérer que les dispositions adaptées trouvent une place dans le message du Conseil Fédéral qui sera adopté courant 2017.

Depuis plusieurs années en Suisse, il existe une formation d'accompagnateur social dans le cadre de la formation professionnelle supérieure, avec brevet fédéral à la clé. Les accompagnateurs sociaux soutiennent des personnes dans des situations critiques, au quotidien, durant leurs loisirs, pour accomplir des démarches administratives ou autres. Ils mobilisent les ressources de leurs clients et les aident sur le chemin qui mène à l'autodétermination. Très souvent, les personnes handicapées s'attachent les services d'un accompagnateur social. En Suisse alémanique, deux institutions proposent cette formation. AGILE.CH a mené un atelier sur le thème « Égalité et inclusion des personnes avec handicap » dans un de ces établissements. L'atelier a, une fois de plus, démontré la nécessité d'informer et par conséquent de porter l'attention sur les préoccupations, les besoins et le droit des personnes avec handicaps. Nous veillons au grain !

Chiffres clés

Réunions de Conseil Égalité.ch	100 heures
Temps consacré à la préparation et à la représentation des intérêts	389 heures

► Aller à l'essentiel

14|15

«On croit que le style est une façon compliquée de dire les choses simples, alors que c'est une façon simple de dire les choses compliquées». Cette citation de l'écrivain Jean Cocteau le résume bien : on prête plus volontiers attention à l'énonciation de faits complexes lorsqu'ils sont décrits de manière claire, concise et précise.

Chez AGILE.CH, nous nous efforçons de formuler nos revendications avec clarté et précision, de même que d'informer en termes ciblés et percutants. Il s'agit de capter une audience sans noyer le public avec des mots. D'autant qu'AGILE.CH a dû faire face, en 2016, à un manque de personnel et à des changements dans son département de communication. C'est la raison pour laquelle 2016 a été placée sous la devise : « communiquer efficacement ».

Dès le début de l'année, nous avons été privés de notre responsable de la communication, Eva Aeschmann. L'intérim a été assuré de février à mai par Edith Nüssli puis, dès le mois de juin, par Silvia Raemy qui a endossé officiellement la fonction de responsable de la communication au 1^{er} décembre. En mars, nous avons accueilli Catherine Rouvenaz, la nouvelle secrétaire romande. Elle succède à Magali Corpataux, qui a quitté l'équipe d'AGILE.CH fin janvier.

Nos femmes de communication ont été mises à contribution dès le départ. AGILE.CH s'est engagée au printemps dans la campagne référendaire contre la modification de la Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Malgré la défaite dans les urnes, nous avons suscité et mené un débat public grâce à un positionnement et à une communication intelligibles. Nous avons également affirmé clairement notre position sur la 7^e révision de l'AI et la réforme de la Prévoyance vieillesse 2020, sur le 3^e rapport intermédiaire d'évaluation de la contribution d'assistance, sur d'autres initiatives parlamen-

taires et divers projets relevant de l'égalité. Il ne faut pas non plus oublier notre collaboration au sein du groupe de travail Communication d'Inclusion Handicap et l'appel du président de la Confédération à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, signé par notre secrétaire romande.

Égalité sur le terrain

Nous ne pouvons pas nous contenter d'écrire, nous devons aussi exprimer notre point de vue de vive-voix. Au mois d'août, nous avons mené à Berne l'action « Place de stationnement pour personnes handicapées » pour attirer une fois plus l'attention sur l'égalité pour les personnes handicapées.

Une communication efficace et moderne

En raison de ressources limitées en personnel, nous n'avons publié que quatre newsletters en 2016. Nous avons en revanche mis l'accent sur une communication intensive et actuelle par le biais de notre site Internet et notre page Facebook. Cette diffusion sur les médias sociaux est réussie, comme en attestent les nombreux « likes » et partages de contenu sur Facebook, mais aussi les statistiques des visites de notre site Internet avec plus de 228 000 pages consultées. Nous avons ainsi dépassé le record de l'année dernière !

En 2016, AGILE.CH a diffusé 12 communiqués de presse en allemand et en français, 17 autres articles ont été publiés sur le site Internet et de nombreuses contributions et commentaires ont été postés sur Facebook. Des journalistes nous ont contactés à 37 reprises, nous sollicitant tant pour des questions techniques que pratiques, ou pour obtenir des références pour leurs articles, reportages radio ou émissions télé. Les thèmes abordés en 2016 étaient : la loi sur la procréation médicalement assistée, la révision de l'AI, la contribution d'assistance, l'accessibilité dans les restaurants et les transports

publics, la discrimination linguistique en relation avec notre brochure «Sprache ist verräterisch» et des questions d'ordre général sur les questions d'égalité. Qui dit communication moderne dit aussi image actuelle et professionnelle. En 2016, AGILE.CH a beaucoup travaillé en amont à la préparation de sa nouvelle identité visuelle, pour se présenter en 2017 de manière plus attrayante et percutante. La refonte du site Internet en 2017 représentera un projet important et exigeant.

Crédible et professionnelle: la revue

L'année dernière, nous avons à nouveau publié quatre numéros de la revue en ligne « agile – Handicap & politique » traitant différents sujets d'actualité. Elle aussi paraît maintenant avec un nouveau concept graphique, plus professionnel. Intégralement accessible, elle est publiée en trois langues (allemand, français et italien).

Etre handicapé et avoir une activité professionnelle, c'est être deux fois plus impliqué que les personnes sans handicap. Le premier numéro de « Handicap et politique » décrit la journée de travail classique de deux personnes avec handicaps: « Les super-handicapés ».

Pour le quatrième anniversaire de la contribution d'assistance, nous avons tiré un bilan intermédiaire dans le deuxième numéro, en posant la question de savoir si la contribution d'assistance remplit ses objectifs.

En automne, nous nous sommes penchés sur la compensation des désavantages et les disparités entre les cantons dans son application. Une chose est certaine : la Confédération a encore beaucoup de travail à accomplir dans ce domaine.

«Demandeurs d’asile» et «réfugiés» : ces mots sont sur toutes les lèvres. Dans son dernier numéro 2016, AGILE.CH a suivi la piste des personnes handicapées et décrit leur situation parfois désespérée de demandeurs d’asile en Suisse.

L’équipe de rédaction se réjouit toujours que ses articles soient repris par diverses publications, bien entendu lorsque la source est mentionnée. Pour AGILE.CH, c’est une reconnaissance et une confirmation dans son rôle de diffuseur d’informations d’actualité de qualité, et de réflexions de fonds qui font référence.

Chiffres clés

Communiqués de presse	12
Autres articles sur le site Internet	17
Contacts avec les médias	37
Nombre de visites sur le site Internet	45 582
Pages consultées sur le site Internet	228 336
Newsletters envoyées (externes)	4
Infolettres envoyées (à l’interne)	4
Numéros de la revue en ligne « agile – Handicap & politique »	4
Séminaires/Workshops (réunions, formation continue, cours)	30

► Secrétariat romand : une caisse de résonance

18|19

« Recevoir et amplifier la vibration produite par une corde ». Telle est la fonction d'une caisse de résonance. Cette métaphore convient parfaitement au secrétariat romand d'AGILE.CH, à condition d'être branché sur mode stéréo.

Le secrétariat romand d'AGILE.CH incarne la faitière en terre romande et répercute sur l'autre rive de la Sarine les attentes et spécificités « welsches », tous cantons et handicaps confondus. Qu'il s'agisse des liens avec les organisations membres, des contacts avec les gens de médias et les parlementaires, des informations fournies par courriel ou téléphone depuis le secrétariat central, les activités du secrétariat romand attestent du rayonnement d'AGILE.CH sur l'ensemble du territoire national.

Ecouter, enregistrer et relayer en boucle

Pour défendre les intérêts d'un groupe de personnes, il est essentiel d'écouter sa base. La secrétaire romande rencontre régulièrement les représentants des organisations membres d'AGILE.CH et participe à leurs assemblées annuelles. Les contacts et échanges d'informations se font aussi par téléphone ou par courriel, AGILE.CH étant régulièrement sollicitée comme pôle de compétences et d'orientation dans différents domaines liés aux handicaps et à la politique sociale.

Ainsi, la campagne référendaire contre la nouvelle loi sur la procréation médicalement assistée, au printemps 2016 (voir page 9) a été portée par AGILE.CH en Suisse romande. Les sollicitations des médias ont été très soutenues d'avril à juin, autour d'un sujet aussi émotionnel que techniquement ardu qui a fait l'objet de plusieurs articles de presse signés par la secrétaire romande, ainsi que d'interventions à la radio et d'un débat télévisé.

Se former et s'informer en diversifiant les sources

Qu'il s'agisse de droits des personnes avec handicaps psychiques, de réinsertion professionnelle, de réformes législatives ou de soins aux personnes avec handicaps, les congrès et journées d'études sont d'excellentes opportunités de rencontrer non seulement les personnes concernées, pour comprendre leurs besoins concrets, mais aussi les professionnels qui sont à leurs côtés. Connaître la réalité quotidienne d'une institution socio-éducative ou d'un office AI est indispensable pour intervenir de manière objective au nom de personnes avec handicaps. Leurs intérêts sont ainsi défendus en connaissances de cause et de manière constructive.

Interculturalité horizontale

La revue spécialisée trimestrielle « Handicap & politique », dont la secrétaire romande est corédactrice, est un des principaux supports d'information d'AGILE.CH. Les articles sont écrits dans les deux langues en parfaite synergie, puis traduits, de même qu'en italien. Qu'il s'agisse du sujet en point de mire ou des informations relevant de politique sociale au sens large, chez AGILE.CH, on pense et on informe en trois langues.

Forum romand de politique sociale

Les Forums romands de politique sociale stimulent les échanges et sont un excellent moyen de prendre la température de la base. Depuis début 2016, ils se déroulent à l'Espace Dickens à Lausanne, un endroit convivial et accessible. En raison d'une vacance au secrétariat romand en début d'année, le premier forum 2016 a été annulé. Les trois autres ont toutefois réuni une belle fourchette de participants provenant de presque tous les coins de Suisse romande. Présidés par Denis Maret, les forums invitent des spécialistes à intervenir autour de thèmes d'actualité touchant aux assurances sociales ou à l'égalité, pour créer le débat. Il est en outre important de rassembler des personnes dont les intérêts ne convergent pas toujours au premier coup d'oeil, pour créer un dénominateur commun le plus large possible et encourager la solidarité, au-delà des types de handicaps, des générations et des régions. En Suisse romande, le rampon, la mèche et la doucette désignent certes la même salade, mais la déclinaison est importante !

Thèmes et intervenantes aux « forpolsoc » 2016 :

30.05. : Et si la Suisse se dotait enfin d'une politique nationale du handicap ?

M^{me} Sophie Blech, BFEH

05.09. : Les mesures médicales, sous la pression de la 7^e révision de l'AI ?

Mmes Nathalie Bluteau et Patricia Zewilin-Gauch, Pro Infirmis VD

14.11. : Quel avenir pour les jeunes avec troubles psychiques ?

M^{me} Shirin Hatam, Pro Mente Sana

Le contact avec les parlementaires

Sensibiliser les membres de l'Assemblée fédérale aux besoins spécifiques des personnes handicapées est plus important que jamais. En effet, la nouvelle majorité issue des urnes à l'automne 2015 a déjà hissé le drapeau de l'austérité. Cela nécessite de rendre les politiques attentives et attentifs à l'impact de certaines décisions, notamment budgétaires, sur les personnes avec handicaps. Si l'âge de la retraite des femmes est élevé d'une année, certaines assurées resteront donc un an de plus à l'assurance-invalidité, ce qui engendrera des coûts supplémentaires. Quel parlementaire y avait pensé ?

Si les contacts sont toujours cordiaux, la sensibilité aux problèmes spécifiques des personnes handicapées n'est pas particulièrement marquée parmi les romands de la majorité bourgeoise sous la coupole. Nos activités de lobbying se poursuivent cependant, et s'intensifieront en 2017 au vu de l'agenda politique chargé.

Collaborer entre associations

En tant que membre d'Inclusion Handicap, AGILE.CH participe au groupe de coordination de communication. La secrétaire romande participe au sous-groupe de travail chargé de coordonner la journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre. A ce titre, elle a rédigé l'appel lancé en 2016 par le Président de la Confédération Johann Schneider-Ammann.

► 41 Organisations membres + secrétariat général = AGILE.CH

22|23

AGILE.CH repose sur une base large de 41 organisations membres, qui s'engagent en faveur de personnes atteintes de toutes sortes de handicaps et sont dirigées par les personnes concernées. La faïtière s'engage en faveur de la participation et de l'inclusion des personnes avec handicaps et représente leurs intérêts.

En 2016 AGILE.CH a déployé ses activités dans les mêmes domaines que l'année précédente. Le positionnement de l'entraide, la participation et l'égalité des personnes avec handicaps ainsi que la quête de l'inclusion ont été placés au centre des activités. Cela correspond à la « stratégie pour les années 2016–2018 » que le Comité d'AGILE.CH a développé à l'automne 2015.

Les instances d'AGILE.CH sont motivées

Le 30 avril 2016, l'Assemblée des délégués s'est consacrée, dans son volet de politique sociale, au thème de: « la 7^e révision de l'AI: un programme d'amélioration plutôt qu'une mesure d'économie? ». Après l'introduction de la secrétaire générale adjointe, le directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, Jürg Brechbühl et Denis Maret, membre du Comité d'AGILE.CH, ont débattu sur la question de savoir si la révision apporte effectivement une amélioration, ou si son emballage est trompeur. S'en est suivie une discussion passionnante avec le public. Dans la partie statutaire, des élections étaient à l'ordre du jour: le président et six membres du Comité ont été réélus. Les deux membres du Comité démissionnaires, Ronny Bäurle et Sergio Caravatti, n'ont pas été remplacés pour le moment faute de candidats qualifiés.

La Conférence des Présidentes et Présidents qui a siégé le 12 novembre 2016 était placée sous la devise « Renforcement des organisations d'entraide de personnes handicapées et égalité réelle ». À la suite de quatre exposés introductifs de membres du Comité, des groupes de travail ont débattu pour déterminer la manière dont AGILE.CH et ses organisations membres pouvaient améliorer encore leur positionnement dans les domaines de la représentation des intérêts, de la sensibilisation de l'administration, des médias et du grand public ainsi que de la mobilisation des personnes concernées. Les résultats sont tangibles 2017 sera placée sous le signe de la mise en pratique.

Le comité a tenu quatre séances et une retraite d'un jour. Il s'est notamment penché sur des thèmes importants comme la procédure de consultation sur la 7^e révision de l'AI, la réforme globale des prestations complémentaires, le programme de stabilisation de la Confédération et l'initiative parlementaire Joder.

Les fondements de l'association

En 2016, AGILE.CH a de nouveau siégé au « groupe d'échange d'expériences art. 74 ». Ce groupe traite de questions tirées de la pratique qui résultent de la mise en œuvre de la « circulaire sur les contributions versées aux organisations privées d'aide aux personnes handicapées ». Il a pour objectif de clarifier celles-ci et d'élaborer des solutions en concertation avec l'Office fédéral des assurances sociales.

En tant qu'association faîtière, AGILE.CH accorde une très grande importance au dialogue avec ses organisations membres et les autres organisations actives dans le domaine du handicap. C'est pourquoi les membres du comité et les membres de la direction ont assisté en 2016 aux assemblées des délégués de quinze organisations membres et de cinq organisations amies.

Pour diffuser les informations relatives aux affaires en cours et aux thèmes actuels, AGILE.CH a adressé quatre lettres d'informations à ses organisations membres. Par manque de ressources en personnel, seules quatre newsletters électroniques ont été envoyées en 2016 aux quelques 6000 abonnés.

► Sous le signe de la consolidation

24|25

Pour le secrétariat général d'AGILE.CH, 2016 fut à nouveau une année très active et pleine de défis à relever. Et à nouveau, nous constatons qu'en dépit de ressources en personnel plutôt modestes, nous à nos buts.

« L'entreprise de services Secrétariat général » est connue comme pôle d'information à disposition de toute personne à la recherche de conseils. Chaque jour apporte son lot de demandes les plus variées, transmises par téléphone ou par courrier. « J'ai un handicap et voudrais devenir membre d'AGILE.CH » (Cher monsieur B., ce n'est malheureusement pas possible, parce qu'en tant qu'organisation faïtière d'entraide dans le domaine des personnes avec handicaps, nos membres ne sont que des organisations), « Le thème de mon travail de master est Étudier avec un handicap. AGILE.CH s'engage pour les Hautes écoles sans barrières. Pouvez-vous me transmettre des infos et des contacts ? », « Existe-t-il un groupe d'intérêts en Suisse pour les personnes qui reçoivent des prestations complémentaires ? », « Je souffre d'un trouble de la personnalité. L'AI a déjà rejeté mes demandes trois fois. Pouvez-vous me conseiller ou m'aider ? ». En 2016, la palette des sujets et des demandes a été, encore une fois, très large.

Contrat de prestations avec l'OFAS

Le contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est la principale source de financement d'AGILE.CH. Par conséquent, le secrétariat général veille scrupuleusement au respect des conditions contractuelles.

Une autre tâche importante en 2016 fut l'encadrement et le contrôle de neuf organisations membres : des contrats de sous-traitance ont été établis avec APhS, avanti donne, Behindertenforum Basel, CHIP, Equilibrium, IVB, SHG, SNFV et VASK.

Stratégie

La nouvelle stratégie d'AGILE.CH est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Elle s'applique jusqu'à la fin du contrat de prestation en cours, à savoir fin 2018. La stratégie définit les domaines d'activités prioritaires pour AGILE.CH: la formation de l'opinion, la représentation des intérêts et le lobbying, la sécurité sociale, le renforcement de l'entraide et l'égalité vécue. Elle est non seulement importante pour le positionnement d'AGILE.CH mais nous démarque aussi plus clairement d'Inclusion Handicap.

Structure du personnel

AGILE.CH adhère au principe de privilégier l'engagement, à qualifications égales, de collaboratrices et de collaborateurs concernés par la question du handicap. Plus de la moitié des 550 pourcents de taux d'activité, soit 250 pourcents, sont occupés par des personnes concernées. Les 300 pourcents restants sont occupés par des proches de personnes handicapées. À l'été 2016, AGILE.CH a signé un contrat fixe avec une stagiaire en situation de handicap, lui ouvrant ainsi les portes du marché du travail.

Deux changements de personnel survenus courant 2016 ont permis de renforcer l'équipe. La nouvelle responsable de la communication et la nouvelle secrétaire romande remplissent toutes deux les conditions et apportent les compétences requises pour améliorer le profil d'AGILE.CH dans ces deux domaines.

Chiffres clés

Nombre de collaboratrices/-teurs travaillant à temps partiel	10
Total des pourcentages de postes de travail	550
Nombre de collaboratrices/-teurs en situation de handicap	5
Pourcentage des collaboratrices/-teurs en situation de handicap	250
Nombre de collaboratrices/-teurs travaillant sur une base horaire	2
Heures travaillées par ces collaboratrices/teurs	372

► Recherche de fonds : une entreprise ardue

26|27

Deux fois par an, AGILE.CH adresse un appel aux dons à environ 78 000 donateurs et donatrices potentiels dans toute la Suisse. Comme l'année précédente, il a été difficile en 2016 de se maintenir sur un marché des dons très disputé. En outre, AGILE.CH maintient les mesures mises en place pour un meilleur positionnement.

En 2016, AGILE.CH a reçu des dons pour un montant total de CHF 141 923.84. Cela représente une augmentation de quelque 22 000 CHF par rapport à 2015. Constat réjouissant : avec CHF 33 147.14, les « dons divers », donc les versements spontanés qui ne sont pas le fruit de recherches ciblées, sont beaucoup plus importants que l'année précédente (CHF 5 437.90 en 2015). En revanche, le mailing a rapporté environ CHF 9 000.00 de moins qu'en 2015, bien que 26 324 donateurs potentiels aient reçu un appel au printemps, et 51 805 en automne.

La recherche de fonds sous la loupe

En raison des mauvais résultats de l'année précédente, AGILE.CH a mandaté en 2016 un expert de recherche de fonds pour procéder à une évaluation de la situation et identifier les opportunités de développement. Son analyse montre que la voie choisie est en principe la bonne. AGILE.CH met déjà en place des mesures qui devraient aboutir à de meilleures recettes : les coûts de production des mailings ont été réduits, des lettres de remerciement pour les dons dès CHF 100, sont envoyées aux donatrices et donateurs, de même que des attestations fiscales en janvier. A cet envoi est joint un bulletin de versement, ce qui a contribué à la nette augmentation des recettes des « dons divers ».

Avec un taux de réponse d'un peu plus de 3,32 pour cent tout au long de l'année 2016 (3,47 % en 2015) AGILE.CH peut se targuer d'un succès honorable, mais une marge d'augmentation subsiste. En outre, le montant moyen des dons qui est de CHF 34 doit pouvoir augmenter. Des mesures dans ce sens seront examinées en 2017.

Sensibilisation

Les donateurs et donatrices d'AGILE.CH ont une moyenne d'âge de plus de 60 ans. Des personnes qui verront par conséquent tôt ou tard leur santé s'altérer et seront confrontés à des limitations physiques. Il faut souligner que de nombreuses personnes âgées réduisent ces déficiences à des « signes de vieillesse » et ne se reconnaissent pas, bien que ce soit le cas, comme des personnes handicapées. C'est pourquoi, par sa recherche de fonds, AGILE.CH peut et doit déployer des activités de sensibilisation: le handicap fait partie de la vie, tout comme de la vieillesse. Et on ne risque pas de prêcher dans le désert, puisque les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique font état de 1,6 million de personnes en situation de handicap en Suisse.

AGILE.CH tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui l'ont soutenue par des dons généreux ou modestes en 2016. Nous comptons toujours sur votre soutien !

Chiffres clés

Nombre d'appels aux dons envoyés en 2016	78 129
Nombre de donatrices et donateurs en 2016	2 633
Taux d'encaissement	3,32 %
Montant récolté suite à l'appel aux dons en 2016	101 846.70 CHF
Dons individuels provenant de fondations et de particuliers en 2016	40 077.14 CHF

► **Maintien de la pression sur les coûts**

28|29

Après deux années dans les chiffres rouges, les comptes 2016 d'AGILE.CH affichent un « zéro rouge ».

Légère éclaircie dans le ciel financier d'AGILE.CH: au lieu de la perte de CHF 18 398.00 prévue au budget, les comptes 2016 clôturent sur un déficit de « seulement » 7834.55. Quoi qu'il en soit, ce résultat est presque de 100 000.00 supérieur à ceux des deux dernières années.

Des revenus en légère hausse, une réduction des dépenses qui perdure

Des absences pour raison de maladie ont empêché la réalisation de plusieurs activités et par conséquent des recettes correspondantes. Ce fut le cas notamment de la Journée de l'égalité et d'un cours de formation. En outre, le contrat de prestation avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a rapporté CHF 11 425 de moins que budgétisé. L'OFAS a en effet procédé à des coupes en raison du nombre de prestations trop faible. Les recettes issues des projets et des prestations tout comme ceux des recherches de fonds ont au contraire augmenté. Au final le résultat d'exploitation affiche CHF 977 740.11, soit CHF 6000 de plus que l'année précédente.

2016 a été, comme 2015, placée sous le signe de strictes mesures d'économie dans tous les domaines. Néanmoins ces efforts ont payé: presque tous les postes de dépenses dans le bilan financier annuel sont inférieurs au budget.

Zoom avant

Même si AGILE.CH affiche encore des chiffres rouge clair en 2016, les mesures d'économies doivent être reconduites en 2017. De même, les efforts doivent continuer afin d'augmenter encore les résultats des recherches de fonds. En outre, une réflexion est actuellement menée pour établir où et comment AGILE.CH pourrait générer davantage de recettes à l'avenir. Ne compter que sur nos réserves, bien qu'encore solides n'est pas la solution.

Normes comptables et système de contrôle interne

Les comptes annuels d'AGILE.CH sont établis conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21).

En outre, tant l'analyse des risques que les mesures et les activités du système de contrôle interne (SCI) sont adaptées à la taille, aux structures et à l'organisation d'AGILE.CH. AGILE.CH travaille avec les outils de contrôle de qualité stratégique, de planification stratégique, de planification pluriannuelle et annuelle, de planification financière, de budget et de contrôle budgétaire, de comptabilité analytique et des rapports réguliers au Comité.

Chiffres clés

Actifs 2016	CHF	977 740.11
Résultat financier 2016	CHF	2 400.28
Passifs 2016	CHF	-988 388.94
Résultat de l'exercice 2016	CHF	-7 834.55

► Bilan

30|31

	31.12.2016 en CHF	31.12.2015 en CHF
Actifs		
Liquidités (caisse, comptes postaux, banque) ¹	1 086 576.15	843 553.55
Créances (y. c. avoirs de l'impôt anticipé) ²	1 791.40	2 557.95
Régularisation des actifs	14 652.80	37 439.15
Fonds de roulement	1 103 020.35	883 550.65
Obligations (valeur courante)	100 000.00	400 000.00
Placements financiers³	100 000.00	400 000.00
Mobilier et équipement	0.00	0.00
Machines de bureau, informatique	0.00	4 486.15
Capitaux immobilisés⁴	0.00	4 486.15
Total actifs	1 203 020.35	1 288 036.80
Passifs		
Dettes	-6 380.95	-43 155.05
Provisions à court terme	0.00	-5 605.55
Régularisation des passifs	-40 500.00	-68 157.05
Total des dettes à court terme	-46 880.95	-116 917.65
Fonds formation	-46 724.25	-46 724.25
Total des fonds affectés	-46 724.25	-46 724.25
Fonds secrétariat général ⁵	-50 556.54	-58 391.09
Fonds projets ⁶	-495 904.11	-503 049.31
Fonds libres	-546 460.65	-561 440.40
Capital libre généré au 31.12 de l'année précédente	-562 954.50	-562 954.50
Bénéfices/pertes de l'exercice	0.00	0.00
Total du capital libre généré	-562 954.50	-562 954.50
Total du capital de l'organisation	-1 109 415.15	-1 124 394.90
Total des passifs	-1 203 020.35	-1 288 036.80

¹ Liquidités: caisse, comptes postaux et bancaires

² Créances: avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions concernant l'impôt anticipé récupérable. CM AVS, CM LAA

³ Placements financiers: titres et obligations à leur valeur courante lors de la clôture du bilan

⁴ Capitaux immobilisés: inscrits au bilan au prix d'achat, après soustraction de l'amortissement. Limite d'activation: CHF 5000. L'amortissement est linéaire tout au long de la période estimée d'utilisation.

⁵ Fonds secrétariat général: pour le financement d'acquisitions extraordinaires et de l'augmentation transitoire de postes. État au 1.1.2016: CHF 58 391.09. Attribution: CHF 78 34.55. État au 31.12.2016: CHF 50 556.54.

⁶ Fonds Projets: pour le financement des projets AGILE.CH. État au 1.1.2016: CHF 503 049.31.

Attribution: CHF 7145.20. État au 31.12.2016: CHF 495 904.11.

► Résultat de l'exercice comptable

	1.1.-31.12.2016 en CHF	1.1.-31.12.2015 en CHF
Produits		
Cotisation des membres ⁷	58905.00	58232.00
Contributions du contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ⁸	757 621.00	769 166.00
Contributions du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) ⁹	0.00	12 500.00
Recettes provenant de prestations et de projets ¹⁰	18 012.67	14 094.70
Recettes provenant de collectes ¹¹	101 846.70	110 788.90
Dons divers	40 077.14	54 97.90
Autres produits	1 277.60	1 450.00
Total des produits	977 740.11	971 669.50
Charges		
Activités de formation	0.00	-2 217.40
Communication	-14 310.20	-19 373.60
Politique sociale	-397.15	-1 420.00
Prestations de base promotion de l'entraide	-5 532.05	-8 175.05
Projets égalité et transports accessibles	-12 765.75	-14 861.65
Total prestations et projets¹²	-33 005.15	-46 047.70
Recherche de fonds	-124 841.09	-140 448.83
Frais de personnel¹³	-699 519.70	-740 422.40
Locaux	-48 958.40	-49 803.45
Acquisitions, entretien, réparations	-5 101.20	-16 280.60
Assurances, émoluments, taxes	-1 825.35	-4 151.90
Énergie et traitement des déchets	-817.30	-1 138.35
Matériel de bureau, littérature, téléphone, frais de ports, comptabilité	-44 498.15	-42 482.90
Total des charges administratives	-101 200.40	-113 857.20

⁷ Cotisations des membres : cotisations annuelles ordinaires des membres actifs et solidaires

⁸ Contributions OFAS : total CHF 1 285 398.00. Redistribution à 9 organisations : CHF 553 129.00. Contribution régulière à AGILE.CH : CHF 732 269.00. Indemnisation organisation fatière : CHF 25 352.00. Total des contributions à AGILE.CH : CHF 757 621.00

⁹ Contributions du BFEH : CHF 0.00 parce que la journée de l'égalité 2016 n'avait pas lieu.

¹⁰ Prestations et projets : cours, séminaires, mandats de formation, indemnités de séances

¹¹ Recettes provenant de collectes : produit de deux campagnes de recherche de fonds auprès d'un public cible CHF 101 846.70

¹² Dépenses liées aux prestations et projets : décrites dans les chapitres correspondants du rapport annuel.

¹³ Frais de personnel : salaires, honoraires, défraitements, frais divers

Charges de l'association ¹⁴	-2536.45	-31930.85
Amortissements	-4486.15	-10187.25
Total des frais d'exploitation	-988388.94	-1082894.20
Résultat d'exploitation	-10648.83	-111224.70
Produit financier	2 922.35	5 473.60
Charges financières	-522.07	-405.09
Résultat financier ¹⁵	2400.28	5068.51
Produit extraordinaire ¹⁶	414.00	471.60
Résultat annuel avant attributions	-7 834.55	-105 684.62
Attribution aux fonds libres	0.00	0.00
Prélèvement de fonds libres ¹⁷	7 834.55	105 684.62
Résultat annuel après attributions	0.00	0.00

Mouvements de fonds 2016

	2016 Attribution	2016 Utilisation	2015 Attribution	2015 Utilisation
Fonds formation	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds secrétariat général	0.00	7834.55 ¹⁸	0.00	97042.97
Fonds projets	0.00	7 145.20 ¹⁹	0.00	8641.65

¹⁴ Charges de l'association : le président et les membres du comité travaillent à titre bénévole ; AGILE.CH ne rembourse que leurs frais non pris en charge par les organisations membres. Total des frais remboursés au comité : CHF 792.20. Salaires de la direction : CHF 486 113.00 brut. Parties liées : aucun engagement ni obligation financière au moment du bilan.

¹⁵ Résultat financier : a baissé en raison de la baisse des intérêts les dépenses liées aux frais bancaires ont diminué.

¹⁶ Produit extraordinaire : remboursement de la taxe sur le CO2.

¹⁷ (Cf. bilan, note 5)

¹⁸ Utilisé afin de couvrir la perte annuelle

¹⁹ Utilisé pour le nouveau concept de la revue « Handicap & Politique », voir bilan, remarque 6)

► Rapport de Révision

Rapport de l'Organe de révision sur le contrôle restreint
à l'intention de l'Assemblée des délégués

d'AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap

3008 Berne

En qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, calcul de la variation du capital et annexe au compte de résultat) de l'association AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à Swiss GAAP RPC 21 et aux dispositions légales incombe au Comité, alors que notre mission consiste à vérifier et à évaluer ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas l'objet de notre vérification.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous amenant à conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image vraiment fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives de Swiss GAAP RPC 21 et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDURIA

FIDURIA SA

 Mitglied von EXPERTsuisse



Patrick Glauser
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Rolf Mauerhofer
Expert-réviseur agréé

Berne, le 9 février 2017

► Reliée à un réseau

AGILE.CH dispose d'un vaste réseau. Grâce à ces interconnexions de réseautage, AGILE.CH est en mesure de défendre les intérêts de ses organisations membres et des personnes handicapées de manière ciblée et efficace.

Dans le cadre de ses prestations et offres, AGILE.CH collabore étroitement avec bon nombre d'organisations de personnes handicapées, d'associations et de bureaux spécialisés, d'institutions, de Hautes écoles, de partis et d'organisations politiques.

En 2016, AGILE.CH est intervenue, en tant que membre ou partenaire dans les organismes et organisations suivants:

- Inclusion Handicap: AGILE.CH disposait d'un siège au comité.
- Groupes de travail Convention de l'ONU pour le droit des personnes handicapées/ politique nationale du handicap, assurances sociales, contribution d'assistance d'Inclusion Handicap: AGILE.CH a siégé dans ces groupes de travail.
- Profil – Travail & Handicap: AGILE.CH disposait d'un siège au Conseil de fondation.
- Mobility International Schweiz (MIS): AGILE.CH disposait d'un siège au comité.
- Groupe de travail Journée internationale des personnes handicapées: AGILE.CH était membre du groupe de travail.
- Commission fédérale AVS/AI et sous-commission AI: AGILE.CH disposait d'un siège dans chacun des deux organes.
- Groupe d'accompagnement art. 74 de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS): AGILE.CH était membre du groupe d'accompagnement.

Par ailleurs, AGILE.CH travaille en réseau avec les instances et organisations suivantes, sans pour autant collaborer régulièrement avec elles :

- ▶ Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées (FSCMA)
- ▶ Fondation pour un environnement architectural adapté
- ▶ Fédération suisse pour la formation continue (FSEA)
- ▶ Humanrights.ch

► Organisations membres

AGILE.CH réunit sous son toit 29 membres actifs et 12 membres solidaires :

Membres actifs

- a capella fondation, www.a-capella.ch
- APHS – Aide suisse contre la peur et la panique, www.aphs.ch
- ASRIMM – Association Suisse Romande intervenant contre les maladies neuro-musculaires, www.asrim.ch
- avanti donne – Point de contact pour femmes et jeunes filles handicapées, www.avantidonne.ch
- Behindertenforum – Dachorganisation der Behinderten-Selbsthilfe in der Region Basel, www.behindertenforum.ch
- CAB – Action Caritas Suisse des Aveugles, www.cab-org.ch

- ELA Suisse – Association européenne contre les leucodystrophies, www.ela-asso.ch
- Equilibrium – Verein zur Bewältigung von Depressionen, www.depressionen.ch
- FRAGILE Suisse – Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux, www.fragile.ch
- FTIA – Federazione Ticinese Integrazione Andicap, www.ftia.ch
- GRAAP – Association Groupe d'accueil et d'action psychiatrique, www.graap.ch
- HiKi – Association d'aide aux enfants traumatisés crânio-cérébraux, www.hiki.ch
- Invalidenverein Winterthur

- ▶ IVB – Behindertenselbsthilfe beider Basel, www.ivb.ch
- ▶ PINOCCHIO – Kontaktstelle für Eltern mit Kindern ohne Finger/Hand/Arm, www.pinocchio.ch
- ▶ USA/SBb – Union suisse des aveugles, www.blind.ch
- ▶ FSA/SBV – Fédération suisse des aveugles et malvoyants, www.sbv-fsa.ch
- ▶ Association suisse pour les maladies musculaires, www.muskelgesellschaft.ch
- ▶ FSS/SGB – Fédération suisse des sourds, www.sgb-fss.ch
- ▶ ASH/SHG – Association suisse des hémophiles, www.shg.ch
- ▶ SSNA/SNaG – Société Suisse de Narcolepsie, www.narcolepsy.ch

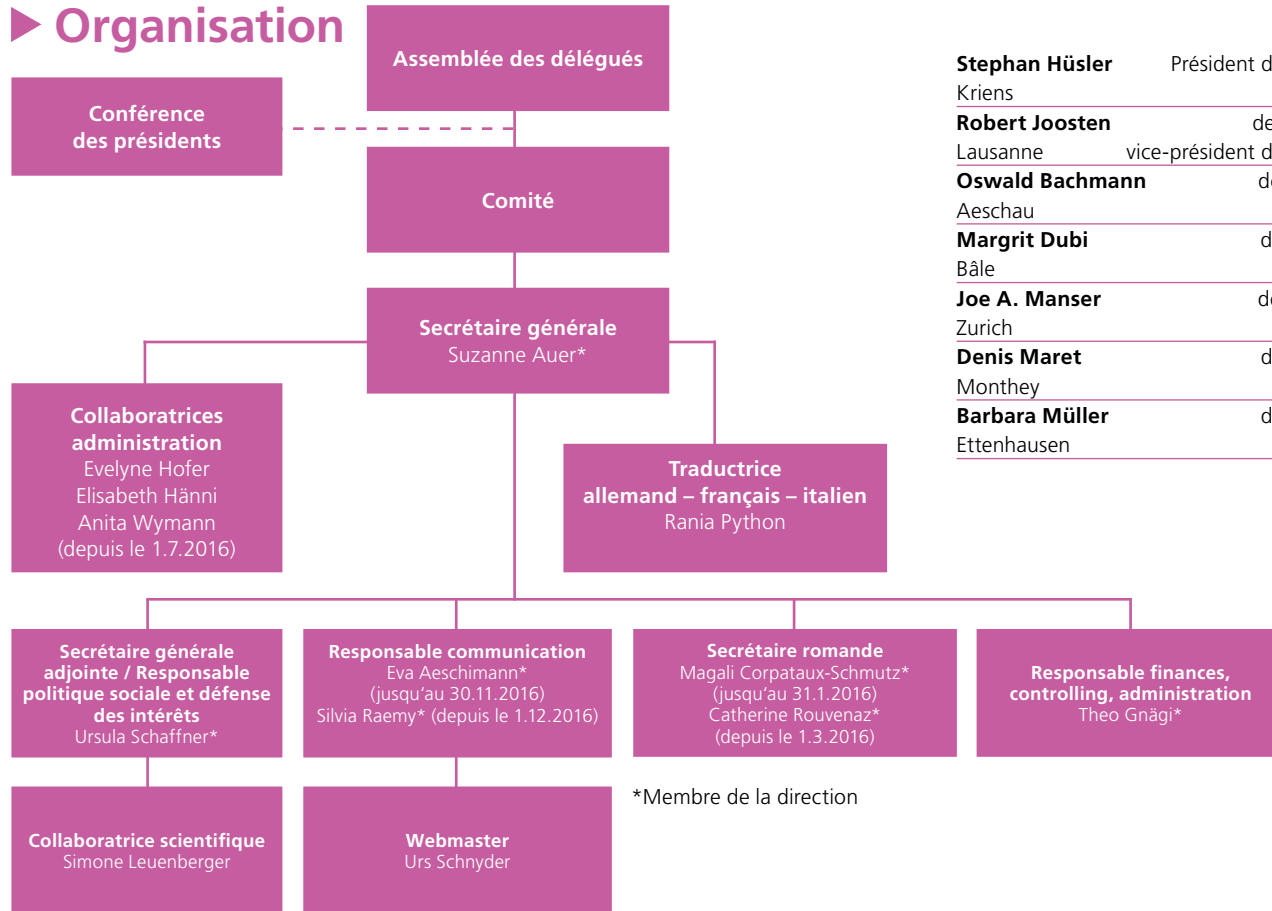
- ▶ ASNF/SNFV – Association suisse de neurofibromatose, www.neurofibromatose.ch
- ▶ ASPr/SVG – Association Suisse des Paralysés, www.aspr-svg.ch
- ▶ ASOI/SVOI – Association Suisse de l’Ostéogenèse Imparfait, www.svoi-asoi.ch
- ▶ Swiss PKU – Communauté d’intérêt suisse pour la phénylcétonurie et autres maladies congénitales du métabolisme des protéines, www.swisspku.ch
- ▶ Thurgauische Invalidenvereinigung
- ▶ VASK Suisse – Association faitière des proches des malades psychiques, www.vask.ch

- ▶ visoparents schweiz – Association suisse des parents d’enfants aveugles, malvoyants et polyhandicapés, www.visoparents.ch
- ▶ APPT/VKM – Association suisse des personnes de petite taille, www.kleinwuchs.ch

Membres solidaires

- ▶ aCHaf – Association Suisse de l’Ataxie de Friedreich, www.achaf.org
 - ▶ aphasie suisse – Association de personnes aphasiques, de leurs proches et de professionnels, www.aphasie.org
 - ▶ Bandar – Coopérative pour l’intégration des handicapés, www.bandar.ch
 - ▶ Cerebral – Association Cerebral Suisse, www.vereinigung-cerebral.ch
 - ▶ FéGAPH – Fédération Genevoise des Associations de Personnes Handicapées et de leurs proches, www.facebook.com/fegaph
 - ▶ insieme Zürcher Oberland, www.insiemezo.ch
 - ▶ pro audito suisse – Organisation pour personnes malentendantes, www.pro-audio.ch
 - ▶ Bureau de conseils juridiques UP pour les victimes d’accidents et les patients – www.rechtsberatung-up.ch
-
- ▶ Retina Suisse – Association d’entraide de personnes affectées de rétinite pigmentaire, de dégénérescence de la macula, du syndrome d’Usher et d’autres maladies dégénératives de la rétine, www.retina.ch
 - ▶ Association suisse de la maladie de Parkinson, www.parkinson.ch
 - ▶ ASMCC/SMCCV – Association suisse de la maladie de Crohn et de la colite ulcéreuse, www.smccv.ch
 - ▶ touché.ch – www.schleudertraumaverband.ch

► Organisation



Comité	
Stephan Hüsler Kriens	Président depuis 2012
Robert Joosten Lausanne	depuis 2009, vice-président depuis 2012
Oswald Bachmann Aeschau	depuis 2005
Margrit Dubi Bâle	depuis 2010
Joe A. Manser Zurich	depuis 2006
Denis Maret Monthey	depuis 2012
Barbara Müller Ettenhausen	depuis 2012

*Membre de la direction

► Impressum

42/43

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap
Effingerstrasse 55
3008 Berne

T 031 390 39 39

F 031 390 39 35

info@agile.ch

www.agile.ch

PC 30-16945-0

IBAN : CH49 0900 0000 3001 69450

Une version électronique accessible du rapport annuel est
disponible sur www.agile.ch.

